

Wigglesworth, eut informé Diefenbaker que les dirigeants de Washington sont « absolument furieux » (document 204) à la suite de la décision du Canada, le président Dwight Eisenhower intervient personnellement dans le dossier pour demander à son pendant canadien d'autoriser l'opération *Skyhawk*. Le Cabinet se montre toutefois inflexible et refuse de reconsidérer sa décision.

Les relations s'assombrissent encore davantage lorsque les États-Unis demandent formellement que soient accélérées les négociations en cours entre les instances militaires afin qu'on puisse aboutir à un accord diplomatique officiel autorisant le stockage d'armes nucléaires dans des bases louées à bail au Canada. En prévision de la deuxième réunion du Comité ministériel Canada-États-Unis chargé de la défense commune, qui doit se tenir à Camp David en novembre 1959, le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Norman Robertson, insiste sur l'importance de conclure un tel accord, notamment en raison des « graves répercussions⁴ » que l'échec des négociations pourrait avoir sur les relations entre les deux pays. En 1959, la fourniture d'armes nucléaires aux forces armées est au centre du débat nucléaire au Canada, et cette question jouera ultérieurement un rôle crucial dans la défaite du gouvernement conservateur. En mai, Washington recommande que les deux gouvernements procèdent à un échange de notes sur les conditions régissant l'acquisition d'armes nucléaires par le Canada; au début de décembre, les fonctionnaires canadiens à Ottawa ont déjà rédigé un projet d'entente (document 191). Toutefois, au grand dam du ministre de la Défense nationale, George Pearkes, le ministre Green n'avait rien fait à la fin de l'année 1959⁵. » Dès janvier 1960, les divergences entre les deux ministres sur cette question se creusent et leurs relations s'enveniment.

Alors que les relations de défense canado-américaines en 1959 se caractérisent par des dossiers complexes et de plus en plus controversés, on constate en revanche une amélioration marquée des rapports économiques cette année-là, et ce, dans plusieurs domaines. Les fonctionnaires canadiens craignent d'abord que leurs efforts en vue d'infléchir la politique restrictive de Washington relativement aux importations de pétrole brut se soldent par un « échec à peu près total » (document 235), mais les producteurs canadiens reçoivent éventuellement une exemption vis-à-vis les restrictions à l'importation des États-Unis. Par ailleurs, les négociateurs canadiens parviennent à conclure un nouvel accord sur l'uranium avec la Commission de l'énergie atomique des États-Unis, et les négociations sur le fleuve Colombia, qui traînent en longueur, franchissent un cap important : au cours de l'année, la Commission mixte internationale rédige et adopte une déclaration de principe sur la répartition des bienfaits découlant de l'exploitation du potentiel hydro-électrique du Colombia. Enfin, les deux pays réussissent également à s'entendre sur un projet d'accord relatif au partage des marchés publics en matière de production de défense. Comme le programme de fabrication de l'intercepteur CF-105 (*Avro Arrow*) a été abandonné en février, le nouvel accord revêt une importance cruciale pour le secteur canadien de la haute technologie.

⁴ Note manuscrite à l'intention du Ministre, 23 octobre 1959, MAE 50309-A-40.

⁵ Robinson, *Diefenbaker's World*, p. 114.